



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

Organisation des classes de découvertes - Subventions à verser aux écoles

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le 26 juin 2000, la Ville de Niort a décidé d'apporter son aide financière aux classes de découvertes en fonction du quotient familial des parents. Cette mesure d'équité sociale a suscité le dépôt de nombreux dossiers de la part des écoles sous couvert de l'Inspection d'Académie (date limite le 15 novembre 2000).

Le 1er décembre 2000, j'ai présidé une Commission regroupant des Directeurs d'écoles et des Conseillers Pédagogiques pour apprécier la validé des projets.

La Commission a étudié les 34 dossiers présentés (dont la reconduction des "classes lecture" en Z.E.P.)

Deux dossiers n'ont pas été retenus (la commission estimant qu'ils n'étaient pas dans l'esprit classe de découverte, mais relevant d'activités traditionnelles scolaires). Les 54 classes de découvertes concernent 1146 enfants de 15 écoles et durent en moyenne près de 3 jours (cf liste jointe). Le coût prévisionnel des projets est de 688 727,82 F. La prise en charge par les familles et la Ville, en application des quotients familiaux pour chacune des familles serait estimée à 214 343,02 F pour les familles et 294 544,80 F pour la Ville. Les recettes partenariales diverses négociées par les écoles sont estimées à 179 840 F (Ass. Parents d'élèves, coopérative, Education Nationale).

Ce programme présenté doit se dérouler de Janvier 2001 à Juin 2001, il est donc impératif que le Conseil Municipal délibère ce 20 décembre au risque de compromettre les classes devant se dérouler dès janvier.

Les années précédentes, une enveloppe budgétaire de 320 000 F était allouée aux classes de découvertes, je vous propose donc d'ouvrir par anticipation les crédits nécessaires à ces actions. Le montant de la subvention sera ajustée au vu des justificatifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- entériner le choix de la Commission et de décider le versement des subventions aux écoles (OCCE, USEP) conformément au tableau prévisionnel présenté.

Les crédits correspondants sont ouverts par anticipation au vote du budget 2001.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON